

## **Intervention de Pierre Mauroy \***

### **Discussion de l'article 5 et explication de vote sur l'article**

Sénat, 8 octobre 2010

**E**n ce moment solennel où l'on veut abolir la possibilité de partir à la retraite à 60 ans, je souhaite intervenir. J'étais Premier ministre lorsque nous avons instauré cette mesure. Tout le monde ne l'a pas voulue, mais, nous, nous l'avons ardemment souhaitée et désirée. C'est pourquoi nous voulons que cette faculté soit conservée.

La retraite à 60 ans, c'est une ligne de vie, c'est une ligne de souffrance au travail, c'est une ligne de revendication, c'est une ligne d'espoir. Le régime de retraite par répartition repose sur plusieurs générations. Nous n'avons pas le droit de faire fi du passé.

J'ai des souvenirs de cette époque. La France était plus ouvrière encore qu'elle ne l'est aujourd'hui et nombre d'emplois étaient manuels. Je revois ces ouvriers venir me voir, comme ils allaient voir leurs élus, pour dire : « Je ne peux plus avancer. » Ils s'exprimaient en patois chez moi : « Je ne peux plus arquer ». Ils voulaient un certificat médical, ils venaient nous voir pour nous demander comment sortir de là.

Nous étions alors dans l'opposition : cela a tout de même duré vingt-cinq ans ! Une fois arrivés au pouvoir, nous avons dès 1982 proposé la retraite à 60 ans. Cela a suscité un immense espoir : de toutes les revendications, qu'elles soient ouvrières ou non, celle-ci a été la plus importante. Elle l'est restée. Elle le restera dans l'histoire sociale de la France.

C'est pourquoi, quelles que soient nos convictions et nos idéologies, il n'est pas possible de liquider la retraite à 60 ans de cette façon, en catimini ou presque. De plus, ce n'est pas digne d'un système par répartition, qui est essentiellement un système reposant sur plusieurs générations.

La retraite à 60 ans a immédiatement gonflé nos voiles, provoqué des rassemblements, des meetings de 20 000, 25 000, 30 000 personnes ! On ne voit plus cela aujourd'hui. Ce moment est inscrit dans la mémoire collective des Françaises et des Français. On écrit l'histoire non seulement avec l'avenir des propositions, mais aussi avec le passé des revendications, le vécu de l'ensemble de ces travailleurs.

Aussi, nous pensons qu'effacer cette ligne de la retraite à 60 ans est une erreur profonde. Ce n'est pas ce que nous voulons. Certes, nous sommes partisans d'une réforme, de changements, nous savons bien que les conditions ont évolué, que la situation actuelle est différente et justifie les propositions que nous avons avancées pour sauver le système par répartition, mais ce n'est pas une raison pour rayer cette ligne de vie, cette ligne de combat.

Il reste toutefois des catégories, certes moins nombreuses, qui souffriront de ne pas avoir la possibilité de partir à la retraite à 60 ans. C'est le cas des jeunes. Alors qu'ils ne trouvent pas de travail, on leur annonce qu'ils devront travailler plus longtemps et on recule l'âge de départ à la retraite. En d'autres termes, il leur faudra travailler davantage pour avoir une retraite plus tard. Mais ils n'ont pas d'emploi ! C'est le cas des seniors, qui sont en graves difficultés et qui souhaitent bénéficier de la retraite à 60 ans. C'est aussi le cas de ceux qui souhaitent qu'il en soit ainsi pour eux.

Pour notre part, nous pensons qu'il s'agit d'un droit presque fondamental.

Compte tenu du vécu collectif qui a accompagné l'instauration de la retraite à 60 ans, il faut conserver ce dispositif, même si des modifications doivent intervenir pour répondre à l'ensemble des problèmes de retraites.

Monsieur le ministre, mesdames, messieurs de la majorité, nous vivons un moment où nous prenons conscience qu'entre vous et nous la différence est très grande. Vous oubliez facilement quels ont été les attentes, les revendications, les combats du peuple, en particulier ceux de cette France ouvrière dans une industrialisation en difficultés, qui a mal vieilli, qui s'est effondrée dans les conditions que vous savez, qui a créé le chômage de masse. Dans cette situation, il faut garder cette ligne d'espoir, cette ligne de vie et permettre un départ à la retraite à 60 ans avec les adaptations qu'exigent les changements qui sont intervenus.

Voilà pourquoi, de façon un peu solennelle, en pensant à ces millions de Français qui ont été secoués par cette question, qui ont revendiqué et voulu ce droit qui restera pour eux jusqu'à la fin comme un grand combat de leur vie et un honneur pour récompenser leur travail, nous ne voulons pas abandonner la retraite à 60 ans.

Nous savons bien que la situation change, qu'il faudra évoluer et vous connaissez les propositions que nous formulons en ce sens. Mais nous ne voulons pas l'effacer ainsi, en passant, comme s'il s'agissait d'un simple amendement, d'une simple revendication, comme si c'était une loi comme les autres. Non ! C'est peut-être la loi la plus importante de la Ve République, celle qu'attendaient les Français. Ils veulent garder cette ligne de vie, cette ligne de combat. Ils veulent qu'on leur permette de partir à la retraite à 60 ans.

\* Ancien Premier ministre, Sénateur du Nord, Président de la Fondation Jean-Jaurès